

Résolution 3 : commission féministe de l'USS

Grève féministe 2027

Partout dans le monde, on observe une montée de l'extrême-droite et un renforcement du patriarcat, notamment à travers les mouvements masculinistes et l'augmentation des violences et des inégalités. En Suisse, l'immense mouvement de la Grève féministe continue à porter la lutte pour l'égalité dans la rue, mobilisation après mobilisation. C'est le plus large mouvement social de notre histoire. Après des Grèves féministes particulièrement massives les 14 juin 2019 et 2023, les collectifs féministes ont décidé le 22 mars 2025 de relancer l'organisation en vue d'une nouvelle grande Grève féministe le 14 juin 2027. La particularité est qu'il s'agit cette fois de porter un thème principal commun, celui du travail de care. Le mouvement féministe exprime une volonté de travailler en alliance avec les syndicats, dans l'objectif d'atteindre plus de grèves dans les lieux de travail.

Sur le plan syndical, ces grosses mobilisations amènent de la visibilité aux syndicats ainsi que l'engagement de militantes actives dans nos instances. Toutefois, l'image de syndicats « par et pour les hommes » est persistante, il y a encore du travail à faire pour répondre aux besoins des travailleuses et corriger cette image. Ainsi, nous récolterons à terme les réels fruits de notre travail acharné. Ce sont les femmes et les personnes migrantes qui sont aujourd'hui les plus disposées à se syndiquer et représentent le futur pour un mouvement syndical qui a besoin d'un nouveau souffle.

La Grève féministe nécessite l'engagement de tou-te-s au sein des syndicats, pas seulement celui des femmes et personnes queer : si on vise l'égalité, c'est parce qu'on croit au mouvement syndical et à la force collective des travailleuses, car sans nous cette force disparaît. Nous trouvons donc important que les syndicats se joignent au mouvement féministe et thématisent, entre autres, la question du travail de care, rémunéré comme non-rémunéré. En effet, les enjeux liés au travail de care nous concernent toutes en tant que travailleuses, que ce soit dans les branches qui s'occupent des soins au sens large ou que ce soit pour les questions de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Dans les lieux de travail, nos revendications n'ont pas beaucoup avancé, les problèmes restent les mêmes. Avec l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, nos droits de travailleuses ont même reculé, et cette défaite nous a laissé un goût amer. Le lieu de travail continue à être l'un des premiers lieux où nous les femmes et personnes trans et non-binaires subissons des inégalités. En particulier dans une période politique marquée par une fascisation ambiante, nous devons renforcer notre résistance collective et le travail en alliance. Il est indispensable que la question des inégalités au travail et la lutte des classes féministe continuent à être présentes dans le mouvement social. C'est à nous, mouvement syndical, de porter cette thématique dans la rue lors de ces mobilisations. Les 14 juin, ce ne sont pas « que des étudiantes et universitaires » qui prennent la rue. Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui travaillent ; celles qui subissent les inégalités salariales, les bas salaires et petites retraites, les discriminations autour de la maternité, ou le harcèlement sexuel.

Toutefois, nous reconnaissons également la difficulté d'organiser des grèves du travail rémunéré dans un pays où les protections syndicales sont pratiquement inexistantes et le droit de grève limité. Une grève nécessite un rapport de force, et le travail à accomplir pour nous organiser sur nos lieux de travail représente toujours un grand défi, ainsi que beaucoup de fatigue. Être en opposition sur son lieu de travail ou faire grève ne représente pas les mêmes obstacles et conséquences pour tout le monde : un statut de séjour précaire, un parcours migratoire, des barrières

linguistiques ou un bas salaire subvenant à toute une famille limitent les possibilités de mobilisation de nombreuses femmes, notamment dans les branches du care. Dans ce contexte, le simple fait de porter un badge peut déjà constituer une forme de résistance. La décision de faire grève ou non nous appartient donc et dépend des réalités sur nos lieux de travail.

Pour les raisons citées ci-dessus et pour toutes les autres revendications concrètes que nous portons sur nos lieux de travail, nous affirmons notre volonté à unir nos forces pour contribuer à une nouvelle mobilisation féministe d'envergure le 14 juin 2027.

Nous appelons l'USS à s'engager à nos côtés et travailler étroitement avec la Commission féministe pour :

- Développer et mettre en oeuvre dès à présent une stratégie syndicale en vue du 14 juin 2027, ainsi qu'un calendrier de travail avec des objectifs clairs dans les branches, afin d'améliorer nos conditions de travail, nos salaires, la conciliation travail/vie privée, et pour combler les différentes lacunes concernant l'égalité au travail tant au niveau des branches que de la politique
- Utiliser la mobilisation de la Grève féministe pour thématiser tout ce qui n'est pas encore atteint et faire de l'égalité une priorité de toutes les fédérations en 2027
- Organiser le 14 juin 2027 des actions voire des grèves sur nos lieux de travail, sur la base de cahiers de revendications qui touchent à notre quotidien.
- Renforcer nos relations avec le mouvement féministe et intersyndicales et développer des synergies visant à amplifier nos voix et nos revendications sur nos lieux de travail et au-delà.

Pour atteindre ces objectifs, l'USS et les fédérations mettent à disposition les moyens nécessaires en ressources financières et humaines.